CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58452** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE 03/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Raison sociale : CANIOTTI PERE ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/1999

Capital : 186 140

96 RUE LOUIS REMY
39570 MESSIA-SUR-SORNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 1987 B 00012

Siret : 340 040 104 00028

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 4305139-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.220007

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.220007

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/09/2026

Téléphone : 03 84 47 03 22 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
CANIOTTI CLAUDE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : secretariat@caniotti.com

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 819 997 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	19	08/10/2026
2251	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité courante)	19	08/10/2026
2252	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité confirmée)		05/11/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/11/2026 08:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.